

En région Grand Est, la Banque Populaire lance l'édition 2024 de Next Innov

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne lance la deuxième édition de son Concours régional Next Innov 2024 avec pour nouveauté d'ouvrir plus largement les candidatures aux entreprises innovantes. Le concours aura lieu du 15 janvier au 18 avril. Anne Leitzgen, présidente de Groupe Schmidt, devient présidente du jury.

Temps de lecture : minute

15 janvier 2024

Après avoir récompensé Antsroute et Replace en 2023, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne ouvre la seconde édition de son concours régional Next Innov.

Si vous ne le connaissiez pas, le concours Next Innov offre un dispositif d'accompagnement spécialement dédié aux nouvelles problématiques des startups et des entreprises établies innovantes. Il a donc pour but « *d'offrir une visibilité aux startups, et entreprises innovantes de son territoire, de valoriser leur créativité, la pertinence de leur innovation et toute l'efficience des nouveaux concepts proposés* ».

Cette année, le concours présente une particularité : il est également ouvert aux entreprises ayant jusqu'à 18 ans d'ancienneté. Cela permettra ainsi aux TPE et PME déjà lancées de participer. Ces entreprises peuvent ainsi, après un début d'activité plus "classique", être accompagnées afin de développer un projet innovant à impact.

« *C'est plus admirable encore de voir des porteurs de projet qui restent 10 ou 15 ans dans une société en acceptant que ce soit plus long que prévu et de surmonter les difficultés pour peaufiner le modèle. C'est au final, plus vertueux pour tout le monde : les équipes et l'écosystème* », estime Anne Leitzgen, présidente de Groupe Schmidt et qui a pris le rôle de présidente du jury de l'édition 2024 du concours Next Innov.

Aller au-delà du business plan

Ouvrir l'inscription au concours à des entreprises déjà établies permet également d'accéder à des porteurs de projets un peu différents « *qui ne cherchent pas forcément à lever des fonds* » et qui mettront ainsi en avant d'autres inspirations. « J'aime connaître la motivation des porteurs de projets : les personnes qui composent l'équipe, leurs compétences et leur motivation pour se lever le matin. Mais aussi leurs difficultés et leur raison d'être. »

La présidente du jury souhaite ainsi que cette nouveauté offre la possibilité aux entrepreneurs d'aller « *au-delà d'un business plan qui souvent n'est qu'une lettre au père Noël* ». Attention cependant à présenter un projet à impact. « *Il est inimaginable de porter un projet sans se poser la question de l'impact économique, social et d'avoir un impact environnemental. Pour ce concours, je m'attends à découvrir des projets qui portent une vision vertueuse pour améliorer les conditions de vie et l'environnement.* »

Deux prix et trois mentions

Les entreprises intéressées pourront concourir aux deux prix suivants :

- Le Grand Prix régional : performance des entreprises et technologie souveraine. Sont invitées à participer les startups B2B ou B2B2C, et les entreprises innovantes de moins de 18 ans qui proposent des

services et outils innovants permettant d'augmenter la performance de leurs clients, ou qui développent une technologie souveraine, (administration, comptabilité, gestion des ressources humaines, marketing, communication, etc...), industrie médicale (santé, biologie, médecine...) ou une industrie technologique (défense, aéronautique, transport, agroalimentaire...).

- Le Prix Impact PME axé sur les produits et services innovants au service de la transition digitale et écologique des entreprises. Sont invitées à participer les startups B2B ou B2B2C et les entreprises innovantes de moins de 18 ans qui ont développé des produits et services innovants dans les domaines de la technologie, de l'industrie, du commerce/ service, de la santé, du développement durable et de l'énergie.

À la clé pour les deux lauréats, une dotation financière de 10.000 euros, un plan de communication, un bilan patrimonial offert et personnalisé et un bilan offert d'expertise ingénierie internationale et sociale.

À ces deux prix s'ajoutent trois mentions, dont deux nouvelles : santé globale, internationalisation et capital naturel. Les gagnants de ces mentions seront également récompensés.

Pour participer, les entreprises doivent être domiciliées dans les départements du territoire de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne ou y avoir leur établissement principal. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 janvier et jusqu'au 18 février.

Après une première phase de sélection du 5 au 21 mars, les 10 finalistes présenteront leur projet devant le jury le 18 avril. Celui-ci déterminera les lauréats primés le même jour.

[Pour s'inscrire, c'est ici.](#)



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maddyness avec BPALC